



[www.cpasforest.be](http://www.cpasforest.be)





*«Vous trouverez dans cette brochure une brève présentation de nos services ainsi que des renseignements pratiques sur chacun d'eux.*

*Notre volonté est ainsi de faire découvrir et d'ouvrir l'Institution aux citoyens et aux professionnels, comme résolument*

*engagée dans sa mission de garantir à chacun des conditions de vie conformes à la dignité humaine.*

*Je saisis cette occasion pour remercier tous nos travailleurs qui oeuvrent au quotidien à la solidarité locale.*

*Bonne découverte,»*

Stéphane ROBERTI  
Président

A handwritten signature in black ink that reads "S. Roberti". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.





## SOMMAIRE

Le 35, rue du Curé: administration centrale.....	1
● Le service Social Général.....	2
Le 58, rue de Liège: antenne sociale.....	3
Le 50, rue Jean-Baptiste Vanpé: services spécifiques.....	4
● Le service Insertion Socioprofessionnelle (ISP).....	5
● Le service Médiation de Dettes.....	6
● Le service Habitat.....	7
● Le service Socio-culturel.....	8
● La Coordination Sociale de Forest (CSF).....	9
La Maison de Repos et de Vie: Val des Roses.....	10
● Le service Maintien à Domicile.....	11
Autres numéros utiles.....	12-13



## Le 35, rue du Curé ADMINISTRATION CENTRALE



L'administration centrale est le lieu d'accueil pour toutes les nouvelles demandes d'aides sociales. Il regroupe le service social général et tous les services administratifs de support.

### **HEURES D'OUVERTURE:**

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermé le vendredi après-midi

**ADRESSE:** Rue du Curé, 35 - 1190 Forest

Tél: 02/349.63.00



## SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

«Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.»  
(Article 1er de la loi organique des CPAS)

Le CPAS examine toute demande d'aide sociale et propose les moyens les plus appropriés pour la satisfaire dans le souci de sortir de l'urgence et de lutter contre la pauvreté de la population, tout en visant l'émancipation de ceux-ci.

Les assistants sociaux du service social général examinent toutes les demandes d'aide, qu'elles soient financières, matérielles ou psychologiques.

Ils fournissent également toutes les informations utiles à la recherche de solutions aux problèmes sociaux.

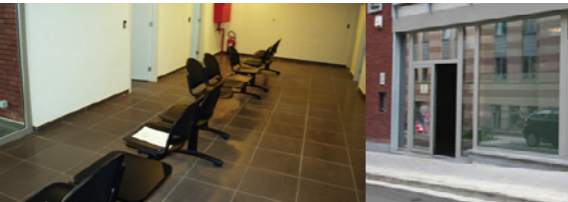
Si cela s'avère nécessaire, ils orientent les personnes vers les services les plus appropriés afin de répondre à leur demande ou les aident à faire valoir leurs droits à l'égard des autres organismes (Onem, mutuelles).

Chaque demande d'aide est examinée individuellement par un assistant social dans le respect des convictions de chacun et en toute confidentialité. Un accusé de réception est remis au demandeur le jour même de sa demande.

Par la suite, un rapport social est établi, précédé généralement d'une enquête à domicile, afin de déterminer l'étendue des besoins. Les rapports sociaux sont ensuite soumis au Comité Spécial du Service Social(CSSS).



## Le 58, rue de Liège ANTENNE SOCIALE



Le 58, rue de Liège regroupe les assistants sociaux de la cellule 18 à 25 ans, ainsi que certains assistants-sociaux de secteur.

Une attention particulière est portée au public âgé entre 18 et 25 ans. Les jeunes qui perçoivent un revenu d'intégration ou une aide financière signent un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS). Le PIIS est adapté à la situation de chacun et peut avoir deux orientations. Il peut porter soit sur l'insertion professionnelle, soit sur l'insertion sociale. L'insertion professionnelle peut prendre la forme d'une reprise d'études, de formation ou d'une recherche d'emploi. L'insertion sociale peut consister en la recherche d'un logement, la mise en place d'une médiation, le suivi de cours d'alphabétisation ou la participation à des groupes de paroles ou à des activités sociales collectives.

### **HEURES D'OUVERTURE:**

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermé le vendredi après-midi

**ADRESSE:** Rue de Liège, 58 - 1190 Forest

Tél: 02/563.64.28



50

## Le 50, rue JB Vanpé SERVICES SPÉCIFIQUES



Le 50 rue JB Vanpé regroupe les services suivants:

- Insertion Socioprofessionnelle (ISP);
- Habitat;
- Médiation de Dettes;
- Participation Sociale, Culturelle et Sportive (SPSCS);
- Coordination Sociale de Forest (CSF).

### **HEURES D'OUVERTURE:**

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermé le vendredi après-midi

**ADRESSE:** Rue JB Vanpé, 50 - 1190 Forest

Tél: 02/563.26.26

# VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI, UNE FORMATION?



Le service Insertion Socioprofessionnelle (ISP)  
s'adresse aux usagers du CPAS de Forest

Il vous apporte un soutien pour réaliser votre projet professionnel. L'agent d'insertion vous informe, vous conseille et vous guide tout au long de votre parcours vers l'emploi.

Pour intégrer le marché de l'emploi, l'agent d'insertion vous aide à :

- avoir un projet professionnel : *«Je choisis mon métier, mon orientation»*
- avoir des qualifications : *«Je me forme, je reprends mes études»*
- avoir les bons outils pour rechercher un emploi: *«Je rédige un cv, une lettre de motivation, je me prépare à l'entretien»*
- obtenir un travail: *«Je décroche un contrat via l'article 60§7 ou d'autres mesures à l'emploi.»* (Activa, PTP, Convention premier emploi, ACS, interim...)

## INSCRIPTIONS PREMIÈRES DEMANDES:

Le lundi et jeudi de 8h30 à 11h30

RENDEZ-VOUS: Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, et de  
14h à 16h - le vendredi de 8h30 à 12h

ADRESSE: Rue JB Vanpé, 50 - 1190 Forest  
02/333.73.60



# VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE FACE À VOS DETTES?



Le service Médiation de Dettes s'adresse aux personnes en situation de surendettement domiciliées dans la commune de Forest.

Vous avez des dettes, vous ne parvenez plus à faire face au paiement de vos factures ? Vous souhaitez trouver une solution par rapport à vos créanciers ? Le service Médiation de Dettes vous soutien dans cette démarche.

- Un médiateur établit avec vous une liste de vos revenus, de vos dépenses, et de vos dettes
- Il élabore un plan de paiement à l'amiable avec les créanciers si votre situation le permet
- Il a le souci de vous permettre de vivre de manière conforme à la dignité humaine

Le service ne donne, ni ne prête d'argent.

## INSCRIPTIONS PREMIÈRES DEMANDES:

Sur place le mercredi matin de 8h30 à 11h30

## RENDEZ-VOUS: Fixé par le médiateur

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
le vendredi de 8h30h à 12h

## ADRESSE:

Rue JB Vanpé, 50 - 1190 Forest  
02/563.26.14

# VOUS AVEZ DES SOUCIS LIÉS À VOTRE LOGEMENT OU À VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?



Le service Habitat est ouvert à tous les habitants de la commune de Forest. Vous rencontrez des difficultés liées à votre logement ou dans le paiement de vos factures d'électricité, de gaz, et d'eau ? Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ?

- **Le pôle énergie** vous accueille à des permanences où vous pouvez poser vos questions concernant l'eau, le gaz, l'électricité, le mazout ou les charges locatives, ou à des rendez-vous pour faire une analyse plus approfondie sur base de vos relevés.

Un audit énergétique peut être réalisé à votre domicile afin de trouver les causes de votre surconsommation. Des petits travaux peuvent être réalisés dans votre maison pour réduire votre consommation d'électricité, gaz ou eau.

**Vous voulez connaître des astuces pour consommer moins?** Des formations ont lieu une fois par mois. Vous y découvrirez comment consommer moins tout en gardant un certain confort de vie.

- **Le pôle logement**

Le pôle logement peut vous apporter un soutien si vous avez des soucis avec votre propriétaire, par exemple, si vous avez des arriérés de loyer. Il peut aussi vous aider à connaître vos droits et vos devoirs en tant que locataire, vous orienter vers des services compétents et vous informer sur les aides proposées.

Le pôle logement participe à des projets plus ponctuels comme la prise d'un logement en Gestion publique.

**ÉNERGIE:** Avec ou sans rdv le mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h - [energie.cpas.forest@publilink.be](mailto:energie.cpas.forest@publilink.be)

**LOGEMENT:** Sur rdv du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, et de 14h à 16h, ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h.

**ADRESSE:** Rue JB Vanpé, 50 - 1190 Forest

# VOUS VOULEZ PARTICIPER À DES ACTIVITÉS?



**Le service Socio-culturel vous apporte un soutien pour vous faciliter l'accès à des activités..**

Il vous propose des informations sur la possibilité de participer à des activités socio-culturelles et sportives.

À votre demande, le CPAS peut vous fournir des tickets article§27.

Des aides financières peuvent vous être accordées pour la participation à des voyages scolaires, stages, etc...

Le CPAS organise des évènements et sorties culturelles auxquels vous pouvez participer.

## **Vous voulez participer à des évènements organisés par le CPAS?**

La brochure des activités est disponible sur place ou sur le site: [www.cpasforest.be](http://www.cpasforest.be)

Certaines autres offres ponctuelles peuvent vous être proposées.

**INSCRIPTIONS:** Permanences le mardi matin de 8h30 à 13h

**CONTACT:** Durant la semaine, vous pouvez contacter la coordinatrice au 02/563.26.20

**ADRESSE:** Rue JB Vanpé, 50 - 1190 Forest  
02/563.26.20

# LA COORDINATION SOCIALE



**Vous travaillez dans le milieu associatif ou dans un organisme public ou privé équivalent ou vous êtes actif dans l'action sociale sur le territoire de Forest? N'hésitez pas à nous contacter.**

La Coordination Sociale de Forest (CSF) vise à rassembler des associations et des services du champ psychomédicosocial, éducatif et culturel dans un souci d'identification, d'articulation et de coordination des actions de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité vers la population forestoise.

Elle se veut un lieu de réflexion et d'orientation des politiques sociales au niveau local et un interlocuteur dans la mise en place d'une politique générale cohérente et intégrée.

## **Quels sont les objectifs principaux de la CSF?**

Favoriser la connaissance réciproque des institutions et permettre leur identification par la population.

Être un lieu d'expression, de proposition et d'information.

Être un lieu de concertation donc d'échange et de débat entre les différents intervenants.

Soutenir une réflexion sur l'éthique du travail social.

Développer une réflexion et une action au niveau politique en émettant des avis et des orientations, dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun et chacune

**CONTACT:** Paola Magi - Coordinatrice Sociale - CSF-CPAS  
Tél : 02/563.26.16 [paola.magi@publilink.be](mailto:paola.magi@publilink.be)

**ADRESSE:** Coordination Sociale de Forest  
50, Rue J.B. Vanpé - 1190 Bruxelles



# Maison de Repos et de Vie VAL DES ROSES



Soucieux d'améliorer le bien-être des aînés et de maintenir une qualité de vie pour chacun, nous développons au Val des Roses un projet de vie autour de la personne âgée et de sa citoyenneté.

Nos résidents doivent demeurer partie prenante des décisions qui les concernent. Cette approche personnalisée implique une attention particulière au respect de la diversité, qu'elle soit philosophique, culturelle ou sociale.

Le Val des Roses met à disposition une multitude de services soutenus par : un personnel infirmier et aide-soignant, des kinésithérapeutes, une logopède, des ergothérapeutes, un service psychosocial, un médecin coordinateur, une personne de référence pour la démence, des animatrices, un service technique et logistique.

**ACCUEIL:** Du lundi au vendredi de 9h à 16h

**CONTACT:** [home.val-des-roses@publilink.be](mailto:home.val-des-roses@publilink.be)  
Tél: 02/343.69.05

**ADRESSE:** Maison de repos et de vie Le Val des Roses  
Rue Roosendael, 175 - 1190 Forest  
Tél: 02/343.69.05

# BESOIN D'UNE AIDE POUR VOS TÂCHES DOMESTIQUES?



Le service Maintien à Domicile s'adresse aux habitants de la commune de Forest. Pour bénéficier d'une aide à domicile, il vous suffit de contacter le service. Un travailleur social viendra faire une première visite à domicile pour déterminer avec vous le type d'aide dont vous avez besoin.

Le service Maintien à Domicile vous propose:

- **Les aides familiales et les aides ménagères**

L' aide familiale peut vous apporter un soutien dans la réalisation de vos tâches quotidiennes: préparer votre repas, faire vos courses.Elle peut également vous aider à faire votre toilette ou encore vous écouter et vous soutenir à votre domicile.

L' aide ménagère peut vous aider dans l'entretien et le nettoyage de votre maison.

- **La livraison de repas à domicile**

Le service peut vous livrer un repas chaud à domicile du lundi au vendredi.

- **La pédicure**

Une pédicure est à votre disposition pour venir à votre domicile la semaine et les week-end au prix de 15€. Vous pouvez prendre rendez-vous au 0489/87.76.52 ou au numéro du service Maintien à Domicile.

- **Des infirmiers**

Des infirmiers peuvent venir vous faire des soins à domicile selon les tarifs fixés par l'INAMI.

Ceux-ci sont joignables au 0474/68.51.57 ou au 0496/86.76.89

**CONTACT:** Du lundi au jeudi de 8h à 16h30  
le Vendredi de 8h à 12h au 02/340.31.42 ou  
saf.cpas.forest@publilink.be

**ADRESSE:** Service Maintien à Domicile - Val des Roses  
Rue Roosendael, 175 -1190 Forest

# AUTRES NUMÉROS UTILES

- Président  
Stéphane ROBERTI  
Tél: 02/349.63.05  
Fax: 02/34.63.47  
stephane.roberti@publilink.be
- Secrétaire du CPAS  
Sophie VAN STEENE  
Tél: 02/349.63.07  
Fax: 02/349.63.47  
sophie.vansteene@publilink.be
- Collaboratrice du Président  
Claire ROEKENS  
Tél: 02/349.63.06  
Fax: 02/349.63.47  
claire.roekens@publilink.be
- Receveur A.I.  
Yoann TOURNAY  
Tél: 02/349.63.27  
Fax: 02/349.63.46  
yoann.tournay@publilink.be
- Responsable de la Division Logistique  
Pierre ANGELROTH  
Tél.: 02/340.31.44  
Fax: 02/343.92.70  
pierre.angelroth@publilink.be
- Chef de division des Affaires Sociales  
Aziz SOPI  
Tél: 02/349.63.32  
Fax: 02/349.63.48  
aziz.sopi@publilink.be

# AUTRES NUMÉROS UTILES

- Assistants Sociaux en chef:  
Valérie MELLAERTS  
Tél : 02/349.63.40  
Fax: 02/349.63.48  
valerie.mellaerts@publilink.be
- Valérie STERCKX  
Tél : 02/563.64.08  
Fax: 02/349.63.48  
valerie.Sterckx@publilink.be
- Responsable du Service d'Insertion Socioprofessionnelle (ISP)  
Julie DEBRAS  
Tél: 02/563.26.18  
Fax: 02/333.73.69  
julie.debras@publilink.be
- Responsable du Service Médiation de dettes  
Linda VAN CUTSEM  
Tél: 02/563.26.10  
Fax: 02/333.73.69  
linda.vancutsem@publilink.be
- Responsable du Service Habitat  
Laurence Sauvage  
Tél: 02/563.26.22  
Fax: 02/332.56.18  
laurence.sauvage@publilink.be
- Responsable du Service Maintien à Domicile  
Joëlle NSHOMBO NDAMUSO  
Tél: 02/340.31.62  
joelle.nshombo@publilink.be

Vous trouverez tous les autres numéros de  
téléphone utiles dans la rubrique «contact»  
de notre site internet:  
[www.cpasforest.be](http://www.cpasforest.be)



# VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFOS?

**VENEZ VISITER NOTRE SITE  
INTERNET SUR  
[www.cpasforest.be](http://www.cpasforest.be)**



**OU REJOIGNEZ NOUS  
SUR**



[www.facebook.com/cpasdeforest](http://www.facebook.com/cpasdeforest)